



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **16 DEC. 2022**

ROLAND LESCURE

Ministre délégué

Nos références : MEFI-D22-06906

Vos références : Votre lettre du 28 novembre 2022

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de la cimenterie Ciments Calcia située à Couvrot dans la Marne face à la hausse du coût de l'énergie et leur demande d'intégration dans le dispositif des aides d'urgence dans le cadre des discussions aux niveaux national et européen.

Conscient de l'importance de ce secteur qui contribue à la souveraineté de la France en matériaux de construction, le Gouvernement a été pleinement mobilisé sur ce sujet auprès de la Commission Européenne.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que la fabrication du ciment (code NACE 2351) a bien été intégrée dans la liste européenne des secteurs pouvant bénéficier d'une aide importante jusqu'à 150 M€ avec 80 % des coûts éligibles aidés contre 50 % et 65 % pour les autres volets de 4 M€ et 50 M€.

Vous pouvez compter sur mon engagement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Roland LESCURE

Monsieur Yves DETRAIGNE
Sénateur de la Marne
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12